

~ Concours *Field Recording* “*Sub Terra*” ~

~ 01 INFORMATIONS GÉNÉRALES

- La Semaine du Son propose un concours visant à récompenser **la meilleure** séquence de *Field Recording enregistrée en 2024*, depuis un endroit en Belgique
- Les séquences sonores pourront comprendre des activités humaines, de la parole, de la musique, des sons liés à une activité mécanique, des sons de la nature...
- Le jury portera une attention particulière à l'originalité de la séquence et à son intérêt sonore. La sélection des meilleures séquences sera proposée en écoute publique pendant la Semaine du Son à Bruxelles, entre le 27 janvier et le 2 février 2025.
- Les meilleures séquences seront récompensées par un prix remis sous forme d'un chèque à valoir en matériel audio.
- Le concours est ouvert à tous et toutes, hormis les membres du jury, les organisateurs de la Semaine du Son et le personnel de Bruxelles Environnement.

~ 02 LES CONDITIONS D'ENREGISTREMENT & LA LOCALISATION DES PRISES DE SON

- Les enregistrements se feront depuis un lieu en Belgique
- Un déport des micros à l'aide d'une perche est accepté

~ 03 LES SÉQUENCES

- Les candidats enverront **1 enregistrement en plan séquence (sans montage) de 1 à 3 minutes**.
- Un enregistrement multi-micros et/ou multipiste est admis à condition de respecter le principe de prise de son en une prise
- Seuls les formats **mono ou stéréo** en **WAV (44.1 kb/s-16 bits)** sont acceptés.

~ 04 LE JURY

- Les séquences seront communiquées (sans aucune indication - nom, titre, matériel, lieu, photo) au jury de manière **anonyme**.
- Les membres du jury procéderont à une sélection individuelle non classée des meilleures séquences.
- Le jury se réunira ensuite afin de classer collectivement les meilleures séquences parmi leurs pré-sélections.
- Ils éliront les premiers prix parmi ces séquences.

~ 05 DIFFUSIONS ET DROITS

- Les meilleures séquences de *Field Recording* seront proposées en **écoute publique** dans le cadre de la Semaine du Son 2025
- Les sons ne seront **pas exploités commercialement** par les organisateurs mais pourront être mis en ligne sur les sites de la Semaine du Son et des organisations partenaires de la Semaine du Son (en Belgique et à l'étranger ou sur les sites des partenaires p.e.)
- Toute autre diffusion **non commerciale** est également possible **sans droits de diffusion**.
- **Les participants restent libres de publier ou d'exploiter sans restrictions toutes les séquences envoyées.**

~ 06 CALENDRIER DU CONOURS

- La **date limite de réception** des séquences est fixée au **15 Octobre à 23:59**.
- Les résultats seront annoncés par e-mail aux participant.e.s avant le 15 janvier 2025

~ 07 POUR PARTICIPER

- **Pour participer au concours, le formulaire suivant doit être rempli:**
<https://forms.gle/aXgdcXU2zF951Nt68>
- Pour tout complément d'information : info@lasemaineduson.be
